

BRESIL – Le moratoire sur le soja RR devant la justice

Par Christophe NOISETTE

Publié le 12/02/2003

Monsanto qui avait vu son autorisation du soja RR bloquée par une décision de justice, avait fait appel. Pour différentes raisons, l'appel, initialement prévu pour le 25 février 2002, puis pour le 14 février 2003, a été repoussé. Le soja RR reste interdit au Brésil. En attendant, la contamination avérée du Rio Grande do Sul pose problème : le gouvernement doit décider de la suite à donner à la récolte 2002 - 2003 prévue pour mars. Or, aucune structure n'est prévue pour garder ce soja contaminé et il ne peut être vendu.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/bresil-le-moratoire-sur-le-soja-rr-devant-la-justice/